



LA COMMUNICATION
AU CŒUR DES ORGANISATIONS

BIEN COMMUNIQUER AUJOURD'HUI : L'APPORT INDISPENSABLE DES SCIENCES SOCIALES

Les jeudis 18 janvier, 8 février et 15 mars
(Cursus de 3 jours indissociables)

A Paris (lieu précisé ultérieurement)

- Tarif adhérent : 1 500 € HT** (1 800 € TTC) le cursus de 3 jours
- Tarif non-adhérent : 1 650 € HT** (1 980 € TTC) le cursus de 3 jours

Coordonnées du participant

Entreprise.....
Fonction.....
Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....
Ville.....
Tél..... Email

Coordonnées de facturation

Entreprise/organisme

Contact.....
Adresse.....
Code postal.....
Ville.....

Tél..... Email

N° du bon de commande si besoin.....

Règlement

- par chèque (ci-joint) à [l'ordre de l'Afci](#)
- par virement à [l'ordre de l'Afci \(sur facture après l'événement\)](#)
- prise en charge par un organisme de formation.....

Tarifs et règlement

Modalités d'inscription

Toute admission est soumise à une inscription préalable. Celle-ci peut être envoyée par mail (contact@afci.asso.fr), fax (01 41 09 05 06) ou par courrier. Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé à la réception de votre demande.

Lieu de la formation

Les 3 jours de formation auront lieu à Paris.

Tarifs

Tarif adhérent	1 500 € HT (1 800 € TTC) le cursus de 3 jours
Tarif non-adhérent	1 650 € HT (1 980 € TTC) le cursus de 3 jours

Ce tarif inclut les frais pédagogiques, ainsi que les frais de restauration (déjeuners et pauses). Les participants recevront, en plus des documents éventuels délivrés par les intervenants, un dossier d'articles ainsi qu'une bibliographie d'ouvrages de référence sélectionnés par l'Afci.

Règlement

- ▶ **Par chèque à l'ordre de l'Afci**
- ▶ **Par virement à l'ordre de l'Afci**

Coordonnées bancaires Afci

Domiciliation : CCM ARTDONYS

Banque Guichet Compte Clé

10278 06072 00012262245 01

IBAN : FR76 1027 8060 7200 0122 6224 501

BIC : CMCIFR2A

- ▶ **Par prise en charge par un organisme de formation**

N° de formation : 11 75 23006 75

Ce cursus de formation peut être pris en charge par un organisme de formation de l'entreprise. Il doit permettre au communicant de développer ses compétences professionnelles par l'acquisition de nouveaux savoirs : il est également éligible au DIF (sous réserve de vérification des propriétés fixées par l'accord inter-branches de l'entreprise).

A l'issue de la formation, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de convention de formation simplifiée, ainsi qu'une attestation de présence.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au plus tard 10 jours avant le début de la première journée de la session de formation, soit le 20 janvier 2015. Passez ce délai, vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

L'Afci se réserve le droit d'annuler, de reporter cette formation ou de modifier le contenu du programme ou le lieu, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, nous nous engageons à ne pas diffuser à l'extérieur les informations qui vous sont demandées pour votre inscription et sont destinées aux services de l'Afci.